

Actions ^[1]

La CPNEF-SV joue un rôle politique majeur tout en menant des chantiers opérationnels.

Elle observe la situation de l'emploi et les besoins de formation :

Elle produit de l'information sur l'emploi et la formation professionnelle (tableau de bord statistique, rapports et études prospectives...).

Elle crée des outils et met en œuvre des dispositifs :

Elle développe des outils pratiques (guide, répertoire, nomenclatures...) et des dispositifs innovants (accompagnement des entreprises, indicateurs qualité...).

Elle crée des formations professionnelles

Après avoir repéré les besoins, elle met en œuvre des formations longues (CQP) ou courtes (CCP), en partenariat avec des organismes qu'elle agréé.

Elle émet des préconisations et repère des priorités

Elle offre un cadre de réflexion et de débat pour les organisations qui la composent. A partir des études et travaux qu'elle conduit, elle tire des préconisations ou des orientations à son intention ou celle de ses partenaires (pouvoirs publics, institutions...). Elle repère également des priorités de formation.

Elle apporte son expertise

Elle accompagne ses partenaires (ministères, collectivités, institutions, organismes de formation, centres de ressources...), au niveau national mais aussi régional, pour apporter son avis et ses propositions.

Elle siège notamment dans différentes instances nationales et participe au pilotage des contrats d'objectifs territoriaux.

La CPNEF-SV est membre :

- du CNPS (Conseil National des Professions du Spectacle)

- de la Commission Professionnelle Consultative du spectacle vivant (CPC) du Ministère chargé de la Culture

Liens

[1] <http://cpnefsv.org/cpnef-sv-observatoire/cpnef-sv/actions>